



Luxembourg, le 26 -09- 2017

A
Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
L-2450 Luxembourg

Objet : Question parlementaire n° 3236 du 21 août 2017 de Monsieur le Député Eugène BERGER

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Ministre de la Sécurité intérieure,
La Secrétaire d'Etat,

Francine CLOSENER

Réponse de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure Étienne SCHNEIDER à la question parlementaire n° 3236 du 21 août 2017 de l'honorable Député Eugène BERGER

Ad tirets 1 et 2

L'Administration des Douanes et Accises a participé à cette opération.

Ad tiret 3

La Police grand-ducale a été informée de l'opération. Elle a par ailleurs appris par le biais d'INTERPOL que des infractions ont été constatées à l'étranger, mais n'a pas reçu communication d'informations concernant la destination finale des transports illégaux.